



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine de la Ville d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Présentation du certificat vert européen par la Commission :
discussions attendues prochainement au sein du Conseil de
l'Union européenne !**

- Bruxelles, le 18 mars 2021 -

Suite à la proposition de la Commission européenne d'un certificat vert numérique, le Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé ce jeudi en séance plénière le Premier Ministre Alexander DE CROO (Open VLD) sur les conditions de la mise en application de ce passeport vert.

Le 17 mars 2021, la Commission vient de proposer un règlement mettant en place un **certificat vert numérique pour faciliter la libre circulation des citoyens au sein de l'Union.**

La Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé le Premier Ministre (Open VLD) sur la mise en application de ce certificat vert numérique. Elle a souligné qu'il était important que **ce certificat ne soit pas discriminant**. La députée a également insisté sur la nécessaire **rapidité de la mise en place de ce certificat dans l'Union européenne afin de garantir le rétablissement de la libre circulation**. C'est dans cette optique que la députée a demandé au Premier Ministre de lui **donner un calendrier de la mise en place de ce certificat**. Elle l'a également questionné sur **les conditions de la mise en application de ce certificat**.

Sur ce sujet, le Premier Ministre a accueilli de façon positive la proposition de la Commission et **a insisté sur le principe de non-discrimination** que ce certificat doit garantir. En effet, il a indiqué que **le certificat vert devrait être accessible**, au vu de l'état actuel de la campagne de vaccination, **à toute personne justifiant d'un test PCR négatif en plus des personnes étant déjà vaccinées et celles récemment guéries du Covid-19**. Alexander De Croo a également développé plusieurs dimensions de ce certificat. Ainsi, **le respect de la vie privée a été mis en exergue comme étant une priorité absolue** si ce certificat venait à être mis en place. Il a également insisté sur **l'exigence d'une position commune entre les Etats membres** pour assurer la mise en place effective de ce dispositif au sein de l'Union.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be